

Les femmes et la chose publique : chronique parlementaire fédérale

Autor(en): **Gobet, Marguerite**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **7 (1919)**

Heft 75

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-254880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aux Femmes de Genève

Bruxelles, le 6 décembre 1918.

Mesdames,

La Reine a été profondément touchée de la délicate pensée que vous avez eue de Lui adresser un si chaleureux télégramme à l'occasion de Sa rentrée à Bruxelles.

Je suis chargé d'avoir l'honneur de vous exprimer les sincères remerciements de Sa Majesté pour les sentiments de sympathie que vous avez voués aux femmes belges et que traduit votre gracieux message.

Veuillez agréer, Mesdames, mes hommages respectueux.

Le Chef du Cabinet du Roi : Comte d'Arthol.

De-ci, De-là...

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mlle Anna Heer, docteur en médecine et directrice de l'Hôpital de femmes et de l'Ecole de gardes-malades de Zurich. Elle était née en 1863 à Olten, et passa dans sa pittoresque petite ville au pied du Jura une enfance paisible et saine. Ce ne fut qu'à Zurich, où elle vint à l'âge de 16 ans pour faire des études de dessin, qu'elle s'éveilla à sa vocation et que, dans la maison d'un homme de grande valeur, M. K. Grob, elle comprit la nécessité d'une haute culture scientifique et d'une activité bienfaisante. Elle se prépara à Zurich même à une maturité, fit toutes ses études de médecine dans cette ville, puis, voulant se spécialiser dans les maladies des femmes, travailla dans ce but en France, en Allemagne et en Angleterre. Très vite elle eut une clientèle considérable, qu'elle ne guérit pas uniquement physiquement : sa forte personnalité, son caractère énergique relevèrent, encouragèrent bien des âmes débiles parmi ses patientes.

C'est au cours de cette admirable carrière médicale qui aurait suffi à remplir une vie, qu'elle se rendit compte de la nécessité urgente, d'une part de former un plus grand nombre de gardes-malades éprouvées, d'autre part d'instituer un hôpital pour les femmes où pourraient être longtemps suivis et soignés les cas spéciaux. Aussi avec quelle joie, on le devine, elle salua le projet dont vint l'entretenir en 1894 Mme Villiger-Keller, la présidente de la Société d'Utilité publique, de créer à la fois une école de gardes-malades et un hôpital de femmes ! Elle s'attela à cette tâche nouvelle avec une ardeur magnifique, gagnant des sympathies et des ressources à cette œuvre dont elle allait infatigablement assumer la direction. Cela sans abandonner sa clientèle : aussi lui fallut-il sa santé de fer pour résister vingt ans durant à ce surmenage !

Elle vient de s'éteindre, emportée par une maladie contractée dans l'exercice de sa profession. • Morte au champ d'honneur • peut-on dire aussi de la sorte de cette femme, au caractère fort, au cœur chaud, qui, non contente d'accomplir une œuvre admirable, fut pour toutes les nouvelles venues dans sa carrière une amie et un appui.

* * *

Le Secrétariat genevois des Intérêts féminins (22, rue Etienne-Dumont) nous communique sur son activité les renseignements suivants, que nous insérons bien volontiers :

Le Secrétariat genevois des Intérêts féminins est un essai de centralisation des divers renseignements concernant la situation de la femme. Créé au printemps 1917, il possède actuellement un commencement de documentation sur les sociétés et les institutions féminines et sociales de Genève (sociétés de bienfaisance, de protection de l'enfance, de relèvement moral, asiles, hôpitaux, écoles, etc.), et sur la littérature féministe et sociale (bibliothèque d'environ 250 volumes et brochures, collection des principaux journaux d'intérêt féminin).

Ouvert au public les lundis et vendredis, de 4 h. à 6 h. 1/2, il a reçu jusqu'à présent plus de 160 demandes de renseignements, dont voici quelques exemples :

Une femme cherchant du travail aimerait avoir quelques adresses de bureaux de placement ; une jeune fille désirant apprendre le métier de repasseuse vient consulter le programme des cours à suivre ; une dame s'intéressant à l'apprentissage d'une jeune fille, s'informe s'il existe des sociétés qui pourraient lui venir en aide ; une personne

voulant faire entrer une pauvre femme dans un hôpital, vient s'enquérir des conditions d'admission ; une dame désirant aller à Paris voudrait connaître des adresses de homes et de foyers féminins.

De la Suisse alémanique on nous écrit pour avoir des adresses de sociétés professionnelles, d'écoles ménagères, etc. Une jeune confédérée nous demande des adresses d'institutions en Suisse romande où elle pourrait apprendre à soigner de petits enfants.

De l'étranger on s'adresse à nous pour savoir quelles associations féminines existent en Suisse, etc...

Plusieurs personnes devant faire des travaux, les unes sur le suffrage féminin, d'autres sur les conditions de vie de l'ouvrière, etc., viennent se documenter en consultant ou empruntant les ressources de la bibliothèque

Nous croyons savoir que le Secrétariat féminin, en centralisant les efforts faits autour de nous pour améliorer la situation matérielle et morale de la femme, réalise une œuvre utile. Il permet d'éviter les doubles emplois en indiquant ce qui existe déjà ; il facilite le travail en procurant un renseignement que l'on ne sait où chercher.

D'autres villes, en Suisse alémanique et à l'étranger, possèdent des secrétariats analogues, avec lesquels celui de Genève est en rapport ; ce dernier étant le premier de ce genre en Suisse romande, il ambitionne de se documenter aussi sur les cantons romands.

Dans un avenir, peut-être immédiat, ces petits centres de documentation seront de précieux auxiliaires pour aider aux réformes sociales auxquelles la femme ne peut pas rester indifférente.

Souhaitons que les habitants de notre ville et les sociétés comprennent l'utilité d'un nouveau rouage d'activité sociale, qui ne fait aucune concurrence, mais s'intéresse à chaque institution, société et œuvre qui a pour but l'amélioration de la condition de la femme.

La Secrétaire : VALÉRIE DE MORSIER.

Les Femmes et la Chose publique

Chronique parlementaire fédérale

Un vent de liberté souffle sur le monde. La Suisse, îlot préservé dans l'Océan déchainé, en est aussi touchée et ne saurait continuer à s'isoler. Il faut qu'elle prenne sa part de l'œuvre de reconstruction, d'assainissement, de régénération, que dis-je, il faut qu'elle se reconstruise et se régénère elle-même, car elle en a besoin tout autant que les autres nations. Le fait d'avoir été épargnés par la tourmente ne doit pas nous donner l'attitude des Pharisiens. Nous avons moins souffert, voilà tout, aussi l'humilité nous sied, et une grande activité. Une activité dans une direction nouvelle, bien entendu, et, à ce propos, je note un geste, secondaire il est vrai, du Conseil national, mais bien significatif : il a voté un crédit de 310.000 francs pour la construction d'un arsenal à Bulach. Un arsenal, alors que dans le monde entier, les peuples réclament le désarmement ! Que n'accorde-t-il un crédit pour un musée d'antiquité, où l'on relèguera les vestiges d'une époque barbare qui déshonorent l'heure actuelle. Mais il est dit que notre ancienne démocratie — peut-être simplement trop ancienne pour tenir le pas — marchera aujourd'hui constamment à la queue des nations, alors que sa situation privilégiée lui imposait le devoir d'être à l'avant-garde.

Ce n'est certes pas du train dont s'achemine le travail parlementaire que les réformes urgentes dans tous les domaines peuvent s'accomplir. Il semble que la majorité de nos hommes politiques n'aient pas encore compris la grande leçon de la guerre. Ils abordent trop souvent les problèmes par les petits côtés, sans en voir les grandes lignes, s'attardant aux détails, aux questions de forme. Un temps précieux est ainsi perdu et cela rend extrêmement difficile la tâche du chroniqueur, qui se perd dans le dédale de tous les sujets qui sont mis sur le tapis, les uns effleurés seulement — comme le fut celui si important du suffrage féminin — et dont pas un n'a subi un travail suffisamment approfondi pour qu'une solution s'en dégage, pour que la com-

munauté en bénéfice. Il en résulte pour celui qui ne prend pas part aux débats, une impression d'incohérence, de chaos; incohérence, chaos semblables à ceux qui règnent dans le monde. « Que ne commence-t-on par une chose et que ne la mène-t-on à chef, avant d'en entreprendre une deuxième », disait une femme pratique. C'est en effet ainsi qu'agirait une ménagère avisée, appelée dans une maison où tout est à faire, où, en suite d'un bouleversement quelconque, tout se trouve sans dessus dessous. A courir d'une chose à une autre, à vouloir, du même coup, accomplir toutes les réformes à la fois, à toucher à tout, on n'arrive qu'à remplacer un gâchis par un autre. Cela perpétue le malaise, et par dessus tout les malentendus entre les gouvernants qui semblent en prendre à leur aise et le peuple qui attend toujours.

L'œuvre de l'heure actuelle, dans tous les pays, est pour ainsi dire une œuvre de création. Le régime ancien, serviteur trop fidèle du capitalisme, ayant mené le monde au bord de l'abîme, il s'agit de l'abolir à tout jamais, de trouver des formules nouvelles, qui répondent aux besoins d'une humanité sagement organisée. Comme aux premiers jours de la terre, alors « qu'il y avait des ténèbres à la surface de l'abîme », et que le Créateur dit : « Que la lumière soit », c'est de lumière que nous avons besoin. Ce fut l'œuvre du premier jour. Le deuxième jour, il sépara la terre des eaux et établit le sol ferme sur lequel l'homme pût se tenir. Or c'est de ces deux éléments que nous avons besoin avant tout; la lumière d'abord, le terrain solide ensuite. Avant cela toute besogne est vaine. Et pourtant ceux qui tiennent entre leurs mains les destinées du pays ne paraissent pas trouver encore le moment venu de nous donner l'une ou l'autre. La diplomatie secrète, malgré son effroyable faillite, continue à être en faveur. On ne l'abolit, ni dans les pays qu'elle a livrés aux massacres et à la ruine, ni chez nous. Et le terrain de la reconstruction est encore toujours le sable mouvant, le marécage des pleins pouvoirs. Le Conseil fédéral soumet, il est vrai, aux Chambres, un projet d'arrêté qui réduit jusqu'à un certain point les pleins pouvoirs. Ceux-ci continueront à être exercés pour les questions de protection de la frontière, le maintien de l'ordre à l'intérieur, pour les questions économiques, notamment pour assurer le ravitaillement et pour sauvegarder notre crédit. En outre les mesures importantes devront, avant leur mise en vigueur, être soumises aux commissions de neutralité des Chambres fédérales.

On aurait pu croire que la question du suffrage *universel* serait envisagée dans cette session si importante qui devait jeter les bases d'un ordre nouveau. Elle ne fut qu'effleurée, à propos de la révision de la Constitution, sans trouver grand écho parmi les pères de la patrie qui ne voient pas encore les temps révolus pour la place à leurs côtés des mères de la patrie. Jusqu'à quand la famille helvétique sera-t-elle orpheline de mère? Les pays les plus arriérés nous donnent l'exemple, en appelant la femme à participer à l'œuvre sociale et en lui accordant les droits de citoyennes dont elles se sont rendues dignes au cours de l'effroyable crise. Je ne vois pas que les femmes suisses se soient montrées au-dessous de leur tâche non plus. Mais alors que le Conseil National trouve bon d'introduire dans la loi sur la proportionnelle le vote obligatoire pour tous les hommes — donc pour les ivrognes et les incapables aussi — pourvus qu'ils soient majeurs et dans un parti — on ne donne encore aux femmes aucune possibilité d'exercer leur droit d'agir pour la patrie, nulle porte ne s'entr'ouvre encore pour elles, pas même celle de la commune où l'on aurait pourtant un besoin si urgent d'elles.

Les débats sur la grève générale qui ont rempli une grande partie de la session n'ont pas plus abouti à des résultats appré-

ciables. De fort beaux discours furent prononcés, des principes élevés énoncés. Ils ne feront pas taire la rumeur menaçante qui monte, pas plus que la politique d'expédients adoptée ou l'emploi de la violence ne l'apaiseront. Un gouvernement aussi bien qu'un père de famille qui se voit dans l'obligation d'user de moyens de répression devrait se rendre compte qu'il est responsable le tout premier de cette situation anormale. Il devrait y avoir contact continu entre le peuple et ses gouvernants, au lieu de l'hostilité qui fait que d'un côté on tend le poing et que de l'autre on prépare — ô honte — des mitrailleuses et des grenades à main. Les deux gestes sont indignes de notre temps, il faut les éviter, non plus par de beaux discours, par des promesses fallacieuses ou des expédients, mais par des actes virils, qui donnent au peuple les clartés et les satisfactions réclamées en vain depuis si longtemps, et en examinant sans retard les revendications du prolétariat — et dans cette catégorie je range aussi bien celles, pour qui le droit et la justice ne sont que de vains mots, que la grande masse exclue du bien être — dont chaque être humain devrait avoir sa part.

Marguerite GOBAT.

Frances Willard¹

(Suite et fin)

Trois mois après, elle était libre, et elle entendit l'appel intérieur de la vocation personnelle. Refusant de nombreuses offres, quelques-unes fort intéressantes et avantageuses, dans la voie déjà connue de l'enseignement, elle accepta les fonctions honorables, mais gratuites, de présidente de la branche de Chicago de l'*Union chrétienne des femmes abstinentes*. Passant à Pittsburg pour se rendre à Chicago, Frances Willard fit comme d'autres. Avec quelques collaboratrices, elle se rendit à un café, et ensemble, elles prièrent à genoux, d'abord dans la rue, puis dans l'établissement. Tout était nouveau pour elle, la vue même et l'odeur d'un débit d'alcool, les tonneaux et les verres, l'aspect, les expressions des hommes qui se trouvaient là. L'émotion qu'elle en ressentit fut très forte, et de ce jour le monde lui apparut sous un jour nouveau. Ce qu'elle avait pu éprouver de timidité, de préjugés, de crainte de l'opinion publique se détacha d'elle d'un seul coup et pour toujours: elle avait la certitude de l'orientation de sa vie. Tout était à faire: trouver des collaboratrices, faire un plan de travail; elle sut inspirer ses aides comme elle avait inspiré ses élèves. Son désintéressement était si complet qu'elle ne parla à personne de son manque de ressources; et souvent elle n'avait pas de quoi prendre un omnibus, à peine de quoi se procurer un repas. Absorbée par son travail, elle vivait dans une entière sérénité, comprenant toujours mieux les masses populaires et ressentant pour les travailleurs une sympathie toujours plus chaleureuse. Souvent elle affirma que cette expérience avait été la plus heureuse et la plus grande de sa vie. Cependant cela ne pouvait pas durer. Elle tomba malade et sa mère obtint qu'elle s'ouvrit à ses collaboratrices. Celles-ci pleurèrent sur sa lettre et la situation fut immédiatement réglée. Mais ce ne fut pas volontiers que Frances Willard revint à une vie normalement assurée. Elle avait goûté le détachement absolu qui est, non seulement l'indépendance des actes personnels, mais la libération profonde à l'égard de toutes les choses de la vie et elle y avait trouvé le sens de la fraternité humaine.

Bientôt le travail à Chicago fut élargi par des conférences dans d'autres villes. Frances Willard n'était pas un orateur, mais

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 décembre 1918.